

*Questions orales*

**L'hon. Marc Lalonde (ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas participé véritablement aux négociations, bien que j'y aie pris indirectement part au cours des derniers mois. Je tiens à informer le député qu'une conférence fédérale-provinciale s'est effectivement tenue à Edmonton il y a quelques mois sur la question du logement dans le cadre des conférences préparatoires à la conférence des premiers ministres. On y a fait un examen général des propositions annoncées par le ministre. Ces propositions avaient à ce moment-là été très bien accueillies par toutes les provinces.

**M. Hees:** Non, elles ne l'avaient pas été. Ce n'est pas ce qu'on m'a dit.

**M. Lalonde:** Le ministre responsable du logement a eu depuis des entretiens par téléphone avec chacun de ses homologues provinciaux. Je crois savoir que ces entretiens ont permis d'en arriver à des résultats positifs, d'où l'annonce faite par le ministre et qui constitue à mon avis une amélioration très, très nette de notre programme de logement et s'avèrera très avantageuse pour tous les Canadiens de toutes les provinces.

**M. Paproski:** Règlement!

**M. Lalonde:** Notre programme y gagnera en souplesse et les provinces auront plus de latitude pour y participer.

**Des voix:** Bravo!

**M. Whiteway:** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. «Dans le domaine général du logement, les consultations ont été pratiquement inexistantes.» C'est là une affirmation tirée de la page 34 du rapport du groupe de travail des premiers ministres de l'Ouest sur les tendances constitutionnelles. Étant donné cette affirmation des quatre premiers ministres de l'Ouest, le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'on cherchera à consulter et à obtenir l'accord de toutes les provinces avant que le gouvernement et le ministre se lancent dans de nouvelles initiatives fédérales?

**M. Lalonde:** Tout d'abord, monsieur l'Orateur, je tiens à signaler au député qu'il cite un rapport vieux de plusieurs mois et qui date même de l'an dernier. J'ai eu l'occasion de discuter de ce rapport de façon détaillée avec les premiers ministres de l'Ouest. Ils ont reconnu qu'à bien des égards, après avoir étudié le rapport avec leurs fonctionnaires, celui-ci contenait certaines allégations qui n'étaient pas tout à fait exactes et qui ont depuis lors été corrigées. D'autres accusations étaient fondées mais des mesures ont été prises pour remédier à la situation. J'ai eu des entretiens très fructueux avec les premiers ministres de l'Ouest concernés par cette question et je pense que de grands progrès ont été réalisés dans ce domaine.

● (1442)

En ce qui concerne la dernière question, je ne puis que répéter au député que des consultations poussées ont eu lieu au sujet des propositions ou des décisions annoncées par le ministre chargé du logement. Toutes les provinces ont été consultées. Si le député cherche à sous-entendre que dans le domaine

de l'habitation, le gouvernement fédéral ne saurait prendre d'initiatives à moins d'avoir reçu préalablement le consentement unanime de toutes les provinces, je crois qu'il va trop loin et qu'une telle situation aurait pour effet que les Canadiens de nombreuses provinces seraient pénalisés à cause du manque de capitaux consacrés à l'habitation. Je ne souscris pas au principe que chaque province devrait pouvoir exercer un droit de véto.

## LE LOGEMENT—LE PRÉTENDU MANQUE DE CONSULTATION

**M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre chargé des questions d'habitation.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Paproski:** Je pourrai formuler ma question s'ils veulent se tenir tranquilles une minute. Je voudrais que le ministre sache qu'à cause de l'absence de consultation, le ministre chargé des questions d'habitation en Alberta, Bill Yurko, se présente comme candidat conservateur contre le gouvernement.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Marc Lalonde (ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales):** Il y a bien des raisons je crois, monsieur l'Orateur, qui expliquent pourquoi n'importe qui voudrait se présenter candidat aux élections pour remplacer certains députés conservateurs actuels de l'Alberta.

\* \* \*

## LE NORD CANADIEN

## LES COÛTS D'EXPLOITATION DE LA CENC ET LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

**M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au solliciteur général en sa qualité de ministre suppléant des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle a trait au coût extrêmement élevé de l'électricité dans les Territoires du Nord-Ouest. La population vient encore de subir une nouvelle augmentation de l'ordre de 10.5 p. 100 décrétée par la Commission d'énergie du Nord canadien.

Compte tenu du fait que certaines factures d'électricité que reçoivent actuellement des propriétaires de maisons dépassent le coût de leurs versements d'hypothèques, je voudrais demander au ministre s'il est prêt à envisager de modifier la loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien qui stipule que la Commission d'énergie doit fixer ses tarifs de façon à couvrir ses coûts d'exploitation dans chacune de ses deux zones. Le ministre serait-il prêt d'autre part à transférer la responsabilité de la Commission d'énergie du Nord canadien aux deux conseils territoriaux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest?

**L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, je vais prendre bonne note des remarques du député.